

**ABONNEMENT**  
 Par année ..... \$3.00  
 Pour six mois ..... 1.50  
 Pour quatre mois ..... 1.50  
 Edition Hebdomadaire ..... \$1.00  
 Administration et Rédaction,  
 524, RUE SUSSEX.

# LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

**ANNONCES**  
 Première insertion, par ligne ..... \$0.10  
 Tous les jours ..... 0.05  
 Trois fois par semaine ..... 0.05  
 Une fois la semaine ..... 0.05  
 Avis de Naissance, Mariage ou Décès ..... 50  
 La Société de Publicité,  
 PROPRIÉTAIRE.

## LE CANADA

Ottawa, 20 Mai 1886

### IRLANDAIS CATHOLIQUES ET LE PATRONAGE

Quelques noms à ajouter à la liste que nous avons donnée l'autre jour.

Le poste le plus lucratif de Montréal, celui de percepteur des douanes, a été donné à un Irlandais catholique, M. Ryan, ancien député de Montréal-Ouest. Le percepteur des douanes à Ottawa est un Irlandais catholique, M. Martin Battle. L'inspecteur des postes pour le district d'Ottawa est un Irlandais catholique, M. French. Le nouveau bibliothécaire au parlement, M. Martin J. Griffin, est aussi un Irlandais catholique. Le greffier du conseil privé est un Irlandais catholique, M. McGe, frère du regretté patriote de ce nom. L'inspecteur du pénitencier, M. Moylan, est un Irlandais catholique. Le procureur du gouvernement à Ottawa, M. Dan. O'Connor, est un catholique. Le surintendant des travaux publics à Winnipeg est M. D. Smith, Irlandais catholique, ci devant d'Ottawa. Et combien d'autres postes moins importants occupés par nos co-religionnaires, grâce à sir John!

Plusieurs des entrepreneurs les plus en vogue sont des Irlandais catholiques. Feu M. Goodwin a fait une fortune dans les travaux publics ? Et M. McNamee, de Montréal ? Et M. Isbister ? Et M. J. J. Macdonald ? Et M. John Shields ? Et M. M. Starrs ? Et M. O'Brien ? Et M. Goodwin, le neveu du constructeur du canal de Carillon ? Et M. O'Hanly ? Et M. John Heney, le fournisseur perpétuel du combustible du parlement ? Leur qualité d'Irlandais catholiques les a-t-elle jamais empêchés d'avoir de sir John un seul contrat auquel leur soumission leur donnait droit ? Certes, non.

### RESTONS FRANÇAIS

"Un homme honnête et honorable," disait le regretté Mgr Jamot à la convention de Rochester, "n'a aucune raison de changer son nom. Il doit être fier de le porter, il doit s'efforcer de l'honorer par une vie sans tache, par des services à sa patrie; mais il doit le garder intact; c'est l'une des parties les plus chères de l'héritage de ses pères....."

"Que la langue française soit donc autant que possible enseignée partout, qu'elle soit surtout la langue de vos relations de famille, la langue dans laquelle vous devez être fier de louer Dieu et de le prier."

### LES FEMMES CANADIENNES

M. Lucien Nicot, dans la France, s'extasie sur la fécondité des familles canadiennes.

Il existe, au Canada, dit cet écrivain, une singulière coutume dont je veux dire un mot. Dans ce pays, qui est comme le dernier refuge des vieux usages religieux, le prêtre catholique vit encore de la dimivolontaire, du reste payée par la paroissien et fixée au vingt-sixième de toute récolte.

En vertu de ce principe, le vingtième enfant de chaque famille revient de droit au prêtre qui le prend dès sa naissance et l'éleve à ses frais.

Chose digne d'admiration; il n'est pas dans tout le Bas-Canada un seul village dont le curé n'ait de la sorte trois ou quatre enfants chez lui.

M. Nicot nous paraît forcer un peu la note!

## ÇA ET LA

L'Indépendant, de Fall River, Massachusetts, rapporte que, depuis la nomination de M. l'abbé Laflamme à la cure de la paroisse Notre-Dame de Lourdes, la plus grande paix n'a cessé de régner parmi nos nationaux de Fall River.

M. Léon Barat, vient de faire paraître sous le titre de "Rimes aménoises," un charmant petit volume de vers—Entre autre, une pièce, "La Saint Jean-Baptiste en Picardie et au Canada," aussi finement écrite que pensée, et une réponse à M. J. A. Poisson, le poète canadien, dont la pièce est reproduite dans ce volume.

Le conseil de ville de Trois-Rivières a adopté un règlement imposant sur les hôtels une taxe additionnelle de \$100 et \$50 sur les magasins qui débitent des liqueurs alcooliques. Il a également été décidé de poursuivre avec la plus grande rigueur toute infraction à la loi des licences.

Quant aux licences d'auberges, le conseil en a restreint le nombre à six pour toute la ville.

L'honorable juge Caron a pris possession de son nouveau district judiciaire, celui de Kamouraska.

M. le juge Cimon demeurera, à l'avenir, à Fraserville, chef lieu de ce district.

Une circulaire de Mgr l'archevêque de Québec annonce que le Pape accuse avec reconnaissance réception de l'envoi de \$3,773,65, pour le denier de Saint-Pierre, recueillies dans l'archidiocèse de Québec. Léon XIII accorde sa bénédiction apostolique au clergé et aux fidèles.

"Grandeur a aussi fait savoir qu'à l'avenir, dans les bazars de Québec, il ne sera plus permis de donner de la bière, du vin ni aucune autre boisson alcoolique, non plus qu'aux banquets qui se donnent dans les bazars et qu'il refusera de permettre que ces bazars se tiennent dans l'après-midi ou la soirée, le dimanche ou les jours de fête.

A une assemblée publique tenue à Bécancour, l'attitude prise par M. Dorais sur la question Riel a reçu l'approbation des trois quarts de l'assistance.

La femme de feu Louis Riel est dangereusement malade. On lui a administré les derniers sacrements.

### LES PLUS JOLIES

Un correspondant de la Gazette de Montréal demande respectueusement laquelle des trois villes, Québec, Halifax et Hamilton possède les plus jolies filles.

Le Chronicle répond sans hésiter: Québec, parbleu!

Il n'est pas question des femmes d'Ottawa. Ce doit être par crainte qu'on ne fut obligé de leur donner la palme.

"Les Canadiens" portent toujours le cœur sur la main, même envers les étrangers, aussi tout en voulant les remercier des faveurs qu'ils ont daigné m'accorder, je viens à mon tour leur offrir un assortiment complet de montres, bijoux, jupes de mariage, etc. etc. à des prix que je ne veux dire qu'à eux-mêmes pour les convaincre que l'argent bien dépensé est la sauvegarde du bien-être.

Chaque article est garanti tel que représenté sinon la vente est nulle.

H. Norez, No 30 rue Rideau, porte voisine du London Chop House.

## NOTES PARLEMENTAIRES

Mgr Racine, évêque de Chicoutimi, a eu une entrevue avec Sir John Macdonald, sir Hector Langevin et l'honorable M. Pope. Monseigneur Racine part aujourd'hui pour Québec.

Le projet de loi modifiant l'Acte du Cens Electoral 1885, a été présenté au commencement de la séance. Ces amendements sont peu nombreux et ne soulèveront probablement aucun débat sérieux.

M. Blake est revenu hier soir de Toronto et a repris son poste de chef de la gauche.

M. Mackenzie a brisé hier son long silence pour soulever une question d'ordre sur une interpellation de M. Tassé.

La Commission du Havre de Québec demande l'autorisation de conclure un nouvel emprunt de sept cent cinquante mille piastres pour les améliorations du Havre. La Commission émettra des déclarations portant un intérêt de 4 pour cent.

Voilà encore une hypothèque sur le commerce de Québec.

## DANS LA CAPITALE

**Le prochain concert**  
 M. Baillargé, député ministre des Travaux Publics, et M. Emmanuel Tassé s'occupent activement de l'organisation du prochain concert en faveur des incendiés de Hull. M. Baillargé a adressé deux billets à tous les sénateurs, et M. Emmanuel Tassé à tous les députés. Espérons que la r. cette sera abondante.

**Mariage inoffensif**  
 Son Excellence le gouverneur-général a acheté la première bouteille de mariage inoffensif qui s'est vendue à Ottawa ce printemps. Son Excellence avait eu l'expérience, l'année dernière de l'excellence de cette préparation.

**Arrivé à temps**  
 Vers 1 heure hier après-midi, un jeune homme du nom de Lalonde, âgé de 12 ans, s'amusa à jouer sur les bords du canal, dans les environs du pont des Sapeurs, lorsqu'il se heurta sur quelque obstacle et tomba à l'eau. Dans ce moment bon nombre de personnes passaient sur le pont et entendirent les cris désespérés de l'imprudent sans cependant songer à aller à son secours. Tout à coup M. J. F. O'Connor, du département des postes, arriva sur les lieux; voyant ce dont il s'agissait et n'écouter que son courage, il se dirigea en toute hâte vers les bords du canal et, enlevant son habit et sa veste, il se lança à l'eau en moins de temps qu'il n'en faut pour retracer cette héroïque conduite. Il fut assez heureux pour saisir l'enfant au moment où il allait s'enfoncer pour la troisième fois et probablement pour ne plus reparaitre, et le déposa plus tard que vif sur le bord du canal. Le petit garçon aussitôt qu'il fut revenu à lui, probablement inconscient du danger qu'il avait couru, ne demanda rien de plus pressé que de demander à son sauveur de lui donner son chapeau qui flottait sur l'eau, ce que M. O'Connor fit à l'aide de sa canne.

La conduite de M. O'Connor mérite des éloges, car il est plus que probable que, n'eût-il été son arrivée à temps opportun, le malheureux enfant se serait noyé.

**Société du Sacré-Cœur**  
 Dimanche dernier, fête du patronage du glorieux Saint-Joseph avait lieu à l'école de la rue Sussex, une réunion spéciale des jeunes gens de la société du Sacré-Cœur. Vingt-neuf membres s'étaient rendus à l'appel de M. le président, J. B. Saint-Laurent. Voici leurs noms: MM. G. Charbonneau, E. Charlebois, V. Charron, F. Brunette, S. Choquette, N. Potvin, Jos. Frederick, A. Robert, A. St Laurent, J. Béland, S. Raymond, A. Larocque, Alb. Lemieux, H. Pinard, A. Grecco, J. Brunette, J. Renaud.

Tous les dimanches à 2 hrs p. m. le premier dimanche du mois, à 2 1/2 hrs., il y a instruction suivie de la bénédiction du très Saint-Sacrement.

Durant la belle saison, ce sera un petit sacrifice pour ces jeunes messieurs de s'assister régulièrement à la réunion de chaque dimanche; toutefois, les promoteurs

de cette belle œuvre de persévérance espèrent qu'un grand nombre de sociétaires trouveront dans leurs cours assez de générosité pour faire galement cette offrande au divin patron de la société.

Le but de cette pieuse association est d'honorer le Sacré-Cœur, de s'édifier mutuellement et de se recréer honnêtement. Pour faire partie de la société du Sacré-Cœur il faut donner son nom au président J. B. Saint-Laurent, ou au secrétaire, G. Charbonneau, ou être admis par le conseil, aux deux tiers des voix. Inutile d'ajouter que l'on n'admettra dans cette société que des jeunes gens recommandables à tous égards; nous préférons la qualité à la quantité.

**En visite**  
 Poundmaker et Gros Ours, deux personnages dont les noms sont bien connus et ont été répétés souvent depuis une quinzaine de mois, étaient dans la capitale, hier. Les deux peaux-rouges étaient à l'hôtel Russell. Ils ont visité les édifices parlementaires durant l'après-midi.

**Cercle Lafontaine**  
 Les membres du cercle Lafontaine sont priés de se réunir à leur salle demain soir, 21 mai, pour affaires importantes concernant le cercle.

**Un coup mortel**  
 Un jeune homme du nom de John Phillips est mourant à l'hôpital protestant des suites de coups reçus par un fort à bras du comté de Russell, quelque temps après son arrivée en ce pays. Une déposition ante mortem doit être faite et révélera probablement des faits dignes d'une investigation sérieuse.

**Cour de Police**  
 20 mai—John Kelley, assaut sur la personne de Elizabeth Kenney, deux mois de prison; James Kelly, pour cause de désordre est condamné à payer \$2 et les frais; W. H. Rafer, pour avoir troublé la paix, remis à demain; Robert Alexander, obstruction sur les trottoirs, \$1 et les frais; Joseph Beauchamp, pour vente de boisson le dimanche, cause remise à mardi prochain; Jos. Taylor, désordre sur la rue, est renvoyé en prison jusqu'à demain.

**Deux poursuites**  
 L'honorable juge Ross, a rendu jugement, hier, dans une action intentée en 1885 par M. John Heney, du chemin Richmond contre la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, afin de faire payer à cette dernière \$50 de dommages pour avoir tué une vache, appartenant au demandeur, sur la voie du chemin de fer. L'action a été intentée sur le fait que la compagnie n'avait pas pris toutes les précautions nécessaires pour empêcher les bestiaux de traverser la voie. La cause a été entendue en octobre dernier et réservée, mais hier le défendeur fut renvoyé sans frais. Les deux parties étaient représentées par des avocats éminents. Durant ce même terme, la compagnie du Canada Atlantic fut poursuivie pour \$20, montant réclamé par un cultivateur prétendant qu'une voiture neuve lui appartenant, avait été brisée durant le trajet d'Ottawa à Glen Robertson. Le demandeur a été heureux dans sa poursuite.

**Appareil de sauvetage**  
 Hier soir une foule de curieux stationnait devant le bureau de Poste et sur la rue Sparks afin d'être témoins de l'essai du nouvel appareil de sauvetage en cas de feu, de Dittrick. Une quarantaine de personnes ont fait l'essai de l'appareil et sont descendus du cinquième étage de l'hôtel Russell en moins d'une minute.

**Trottoirs en Asphalte**  
 Les nouveaux blocs en asphalte destinés au trottoir en face des édifices parlementaires, rue Wellington ont commencé à être utilisés et font d'excellents trottoirs. On a aussi commencé à faire le pavage de la rue avec des blocs plus petits.

**Au public**  
 M. Henry Duffey, ci devant de la maison Wall et Cie, vient de contracter un engagement avec la maison McArthur et Travesy, épiciers en gros et en détail, No 137 rue Rideau. M. Duffey, déjà si bien connu du public d'Ottawa comme commis de 1ère classe dans la ligne d'épicerie remplira la charge de gérant du magasin. Cette maison tient des épicerie de première qualité et mérite l'encouragement public.

## ECHOS DE HULL

**Épiciers**  
 M. Antoine Carrière, l'un des épiciers incendiés, désire informer ses pratiques de Hull qu'il a ouvert son magasin d'épicerie au coin de rues Wright et Budge, Hull, et sollicite le patronage public.

**Pour les incendiés**  
 M. T. Viau, marchand de chaussures, rue Principale, Hull, donnera pendant un mois ses chaussures au prix coûtant à ceux qui ont souffert de l'incendie, et à 15 pour cent aux autres.

C'est le bon moment d'acheter des chaussures à bas prix.

**Secours aux incendiés**  
 M. le secrétaire du comité d'organisation de secours aux incendiés a préparé une liste de tous ceux qui ont souffert des pertes. Des bons seront donnés aux incendiés pour obtenir du bois chez MM. Fierley, Booth, Bronson et Weston. On sait que les deux premiers ont souscrit \$1,000 chacun et MM. Bronson et Weston, \$500.

**Accident**  
 Un triste accident est survenu, vendredi dernier, à Casselman. Une dame Olivier Monette, âgée de 72 ans, s'en alla à pied sur la voie du chemin de fer Canada Atlantique, lorsqu'un train qu'elle n'entendait pas venir, lui passa sur le corps et la tua instantanément.

**Don**  
 M. George Thomas, épicier, a donné avis au comité de secours pour les incendiés de tirer sur lui pour la somme de \$25 en épicerie.

**Conseil de ville**  
 La séance du conseil de ville aura lieu, ce soir, à sept heures et demie.

**Deu Témisscamingue**  
 M. Pierre Bouliane, entrepreneur du chemin de fer du Long Sault et Témisscamingue, est arrivé ce matin à Ottawa, pour engager des hommes afin de terminer le chemin pour le mois de juillet. M. Bouliane nous rapporte que les colons montés avec le Révd Père Gendreau se sont rendus heureusement au Témisscamingue et sont extrêmement satisfaits du pays. Le Révd Père Gendreau, le Révd Père Provincial, M. l'ingénieur Dumais, qui ont vu les travaux du chemin de fer en sont extrêmement satisfaits. M. Bouliane actuellement 125 hommes à l'ouvrage sur ce chemin.

Le Révd Père Provincial est arrivé ce matin à Ottawa et le Révd Père Gendreau sera de retour de main.

### AU CERCLE VILLE-MARIE

Nous empruntons à la Merveille le compte rendu suivant de la conférence de M. Sulte à Montréal, hier soir:

La séance d'hier soir, au Cercle Ville-Marie, avait attiré un auditoire d'élite et nombreux. On remarquait parmi les personnes présentes plusieurs membres du clergé entre autres MM. les abbés Tanquay, Desmazures, Sorin, Archambeault et Hamon.

On avait un excellent programme dont la partie la plus intéressante fut la conférence donnée par M. Sulte. Le sujet choisi par le conférencier embrassait une des périodes les plus remarquables de l'histoire du Canada, celle des colonies du Nord de l'Amérique avant 1760.

Comme toujours M. Sulte a su plaire et instruire et les applaudissements répétés qu'il a recueillis prouvent assez qu'il a évoué, hier soir, des souvenirs bien chers au cœur de tout vrai Canadien. Le tableau qu'il a fait des commencements des deux nationalités qui exercent une action prépondérante sur les destinées de l'Amérique est saisissant de vérité.

M. Sulte nous a montré, quel esprit de prévoyance tendant vers un but pratique, a guidé les fondateurs de la Nouvelle-France sur le sol d'Amérique.

Les Anglais en venant fonder des établissements et établir des comptoirs en Amérique n'eurent d'autres but que la spéculation et cela explique pourquoi jusqu'à 1760, ils n'avaient créé sur ce continent rien de stable; mais nos pères avaient fait mieux. Ayant des vues larges et généreuses, ils avaient, en mettant le pied sur le sol de la Nouvelle-France, songé à y jeter les bases d'un empire durable. Aussi, cela explique pourquoi, avant la date mentionnée plus haut, ils possédaient toute une organisation gouvernementale et une milice qui a porté leurs armes victorieuses jusqu'à la Baie d'Hudson.

Alors l'Angleterre, qui n'avait envoyé dans ses colonies d'Amérique que des aventuriers, effrayés des prodiges accomplis par une poignée de Français, songea à envahir la France ses précieuses acquisitions. Ce furent ses célèbres soldats qui, sous les ordres de Pitt, emparèrent de cette terre de héros que les colons anglais n'auraient jamais pu soulever.

A la conférence de M. Sulte suivit une des opérettes d'Offenbach, "Le Violoncelle" qu'on joua avec beaucoup d'entrain. L'après-midi partie du programme, de la musique vocale et instrumentale, puis récitation de poésie. Le tout a été rendu avec succès, et nous n'hésitons pas à dire que nos jeunes gens du Cercle Ville-Marie ont donné, hier soir, une de leurs plus brillantes séances.

**"Le meilleur est le meilleur Marché."**  
 EN CONSÉQUENCE, ALLEZ CHEZ  
**Pittaway & Jarvis**  
 PHOTOGRAPHIES SUPÉRIEURES  
 Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent.  
 Etude: 117 Rue Sparks, Ottawa.

CHEMIN DE FER DU  
**Pacifique Canadien**  
 Divisions de l'Est et d'Ontario.  
**Fête de la Reine,**  
 Lundi, 24 courant, des billets de retour seront vendus à toutes les Stations pour le prix d'un seul passage, bons pour revenir le même jour, et le 21, 22, 23 et 24 Mai au prix d'un passage et demi, bons pour revenir le 25 mai 1886.  
 BILLETS EN VENTE AUX BUREAUX DE LA COMPAGNIE.  
 Sur les terrains on fera payer le plein tarif.  
 W. C. VANHORNE, Vice-Président. GEO. OLDS, Gér.-Gen. du Trafic.  
 D. McNICOLL, Agt.-Gén. des Passagers. J. E. PARKER, Agt. des Billets, Coln des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

ON DEMANDE  
**500 CUISSSES**  
 DE  
**Grenouilles!**  
 Au Restaurant Spencer, No. 13 rue Elgin.  
 14 mai 1886—Gin.

**CHARBON**  
 DE TOUTES SORTES,  
**Bois de Chauffage, Bardeaux, Lattes, Tuyaux de gros pour égouts, Etc., Etc.**  
 Il nous reste encore quelques bonnes Montres que nous vendrons à \$1.00 par semaine.  
**Chevrier Freres,**  
 544, RUE SUSSEX.





ANNONCES NOUVELLES

Sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général.

CONCERT AU PROFIT DES INCENDIES DE HULL

- 1. Ouverture...Musique des Gardes à Pieds (du Gouverneur.
2. Trio "Tombé du Jour".....Fouret
Madame Laframboise, Madeoiselles Amund et J. Amund.
3. Trio Concertant, Violon, Violoncelle, et Flûte.....Beriot
MM. Boucher, Brewer et Mme Boucher.
4. Grand Air, "Les Adieux de Marie Stuart".....Wiedmeyer
Madame Laframboise.
5. Trio Concertant, Violon, Violoncelle, et Flûte.....Beriot
MM. Boucher, Brewer et Mme Boucher.
6. Quatuor double, (a) "Fragrant Odours" (b) "Holy Music".....Van Bree.
L'honorable M. Chapleau portera la Parole
7. Ouverture Musique des Gardes à Pieds (du Gouverneur.
8. Grand Trio, "Guillaume et Tell".....Rossini
MM. Roy, Bellau et Gauthier.
9. Romance.....Mademoiselle J. Amund.
10. Quatuor, "Les Fleurs" Martha.....Plotow
Mme Laframboise, Mademoiselle Amund, MM. Roy et Belleau.
11. Solo de violon.....M. F. Boucher.
12. Quatuor double, (avec solo de basse, M. Gauthier) "Valse infernale".....Meyerbeer
ou "L'Éclaircie".....M. F. Boucher.
Siegés réservés - 50 cts
Galerie - 25 cts

AU PROFIT DES INCENDIES DE HULL

Grande Soirée - Concert
Donnée sous le distingué patronage de Sa Grandeur MGR. DUHAMEL, par la Fanfare des Chaudières, Assistée du Club "L'œuvre de la Jeunesse" de la "Fanfare de Hull" et de la "Lyre Canadienne".
DIMANCHE, 23 courant, Dans la SALLE ST JEAN-BAPTISTE Rue Queen, Chaudières.

LOTÉRIE NATIONALE

M. LE CURÉ A. LABELLE
VALEURS DES LOTS
Première série.....\$50,000.00
GROS LOT.....\$10,000.00
Deuxième série.....\$10,000.00
GROS LOT.....\$2,500.00
GRAND TIRAGE FINAL
DES LOTS DE CETTE LOTÉRIE
Le 11 AOÛT prochain
Les Gros Lots seront tirés
Hâtez-vous d'acheter vos Billets
COUT DU BILLET
Première série.....\$1.00
Deuxième série.....25 cts
Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. S. LEFEBVRE, No. 19 rue St Jacques.
Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (États-Unis 8 cts)

MARCHANDISES DE FANTAISIE
De toutes sortes, endommagées par le feu, l'eau et le démantèlement, en vente à
Grand Sacrifice!
—AUSSI—
LUNETTES
De première qualité à grande réduction, chez
L. N. DORION,
160 RUE PRINCIPALE, HULL.

A LOUER—Une splendide Ecurie contenant deux places, en très bon état et à des conditions avantageuses. Celui qui louerait pourrait aussi, s'il le désirait, trouver une excellente pension privée pour lui-même. S'adresser pour plus amples informations au No 136, rue Clarence, Ottawa, Mai 19, 1886—3in

ON DEMANDE—Une bonne cuisinière, s'adresser au No 11, rue Nepean, près de l'école Normale. 3in
PERDU—Une grosse traîne b. anche, depuis huit jours, de la rue Centrale, Hull. Toute personne qui en aurait pris connaissance est priée d'en donner avis à Jos. Montreuil, r. Charles, Hull. 6ins

Royal Studio-SALLES D'ART

98 Rue Wellington
Photographies Cabinet, \$2.00 la douzaine, et elles sont réellement 100 photos. Voyez nos Photographies de raquetteurs. Toutes sortes de Photographies exécutées à des Prix qui conviennent à tous.

Royal Studio.

ON DEMANDE 100 HOMMES
Pour travailler sur le chemin de fer du Lac Témiscamingue.
GAGES, \$1.25 PAR JOUR
S'adresser chez CHEVRIER FRERES, 544 rue Sussex. 20 mai 1886—3i

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur
MOULURES POUR ENCADREMENT
D'IMAGES, MIROIRS, Tableaux à l'huile anglais, français et allemands. Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en plume, et de canevases pour tableaux.
LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLE TANT LA SEMAINE QUE LE MOIS
IMAGES ENCADRÉS AU PRIX DES MANUFACTURES
Venez me faire une visite, Et vous vous égarerez au moins de 1 à 2 par cent.
N. B.—Je vendrais aux marchands les mouleurs, cadres, peintures, miroirs, canevases pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures au prix de Montréal et Toronto.

EAU ET FEU! BIJOUTERIES

M. CURRAN fait observer qu'il ne s'agit pas d'un don, mais d'un prêt à la Com. de Hull de Québec. Il espère, toutefois, que le gouvernement s'occupera, dès que possible, de cette question de la dette pour le creusement du chemin de la Saint-Pierre.
L'appelle l'attention du ministre des travaux publics sur la nécessité de construire un pont sur le canal Lachine. Il a déjà appelé l'attention du gouvernement sur cette question, ajoute M. Curran, et espère qu'une somme suffisante sera portée aux estimations supplémentaires pour construire ce pont.

PARLEMENT FEDERAL CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 19 Mai.)
La séance est ouverte à 3 hrs p.m.
Un bill déposé par sir Hector LANGEVIN pour abolir les droits de péage sur le pont de Dunnville est lu pour la première fois.
Les droits de péage sur ce pont s'élevaient à \$329 par année seulement.
L'honorable M. FOSTER, en réponse à M. DAVIS, dit que le principal du gouvernement en envoyant le vapeur Lambert explorer le détroit de la baie d'Hudson, l'année dernière, était de constater si ces eaux étaient navigables. La visite que ce vaisseau a faite aux postes établis sur les côtes, en 1884, n'était que d'un intérêt secondaire.
L'honorable M. LANGEVIN, en réponse à M. DAVIS, dit que le document pour le Prince-Edouard avait produit une réclamation d'un chiffre élevé pour obtenir le remboursement des dépenses pour la construction des écoles. On a consenti d'abord à payer une partie de cette réclamation, soit, \$54,000 et plus tard on a convenu de payer, en sus, \$24,000 à \$25,000.

Courrier de Montréal

—Les Shamrocks vont jouer, le 5 juin prochain à Cornwall.
—Le comité de police fera sa visite des stations de police vendredi.
—L'honorable juge Tessier est arrivé de Québec, hier matin, à bord du vapeur Québec.
—Les moulins du Grand-Tronc continuent toujours leur grève. Ils sont au nombre de 200.
—F. X. Bérubé, journaliste, a été arrêté pour vol d'habits, commis au préjudice d'un de ses amis. Procès vendredi.
—Les travaux de construction de la double voie pour les chars urbains dans la rue Craig avancent rapidement.
—Il y a plus de trente vaisseaux actuellement dans le port de Montréal, y compris ceux des lignes Allan et Dominion.
—Un malade a été transporté de la rue Sarah à l'hôpital Mont-Royal, en attendant que l'hôpital Saint-Roch soit ouvert de nouveau.
—Le conseil-de-ville de Saint-Henri vient de visiter toutes les rues de la ville et a ordonné de faire les travaux d'assainissement nécessaires.

EAU ET FEU! BIJOUTERIES

M. CURRAN fait observer qu'il ne s'agit pas d'un don, mais d'un prêt à la Com. de Hull de Québec. Il espère, toutefois, que le gouvernement s'occupera, dès que possible, de cette question de la dette pour le creusement du chemin de la Saint-Pierre.
L'appelle l'attention du ministre des travaux publics sur la nécessité de construire un pont sur le canal Lachine. Il a déjà appelé l'attention du gouvernement sur cette question, ajoute M. Curran, et espère qu'une somme suffisante sera portée aux estimations supplémentaires pour construire ce pont.

LEGISLATURE DE QUEBEC ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

La séance est ouverte à 4 heures.
L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre vote une somme de \$100,000 pour venir en aide aux incendiés de Hull.
M. MECHERIE appuie la motion qui est adoptée à l'unanimité.
M. DUHAMEL remercie la Chambre de sa libéralité et exprime l'espoir que des moyens seront pris pour empêcher le retour de pareilles conflagrations.
À 6 heures la séance est suspendue.
SEANCE DU SOIR
M. MARTEL dépose une requête des Soeurs de Jésus et Marie, de Longueuil, demandant certains amendements à la charte de Longueuil.
La Chambre se forme en comité de subsides et adopte plusieurs articles du budget.
Sur l'article concernant les écoles primaires M. Mecherie fait un long discours et déclare entre autres choses que toutes les écoles primaires devraient être confiées à des laïques.
M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose qu'un comité soit formé pour composer un rapport sur le chemin de fer passant à travers les comtés de Bellechasse, Dorchester, Montmagny et l'Islet. Après les explications de M. Desjardins, le comité est nommé et M. Faucher de Saint-Maurice est nommé rapporteur.
M. GAGNON fait déclarer cette motion hors d'ordre.
Une longue discussion s'engage au sujet de l'achat de livres de M. Danseur.

Courrier de Montréal

—Le conseil-de-ville de Saint-Henri vient de visiter toutes les rues de la ville et a ordonné de faire les travaux d'assainissement nécessaires.
—Une assemblée générale de tous les boulangers de la ville, aura lieu samedi soir, à 8 h 30 heures au Hope Coffee House, pour affaires importantes.
—Un nommé Daniel Sullivan en passant sur les rails des chars urbains, hier, a fait un faux pas et s'est cassé une jambe. Il a été transporté à l'hôpital général.
—Gaspard Gauthier, garçon de 16 ans, occupé à décharger du charbon, hier, sur ses maïs, s'est cassé une main. On lui a passé ses blessures à l'hôpital Notre-Dame.
—Les pompiers ont été appelés, hier soir, vers 10 h 30 heures, à éteindre un incendie au coin des rues Saint-Joseph et Lamontagne. Dommages légers.
—À la prochaine réunion du conseil municipal de Saint-Lambert, on doit adopter des résolutions concernant l'incendie. Il est probable que l'on s'opposera à la levée.
—Les Ecoisais sont à préparer différentes soirées qui auront lieu dans le cours de l'été. Ils ont retenu les services de plusieurs artistes de talent qui feront les frais ces soirées.
—Vers neuf heures, hier soir, un enfant venant, enveloppé dans une gazette, a trouvé dans un hameau de Notre-Dame, le gardien de l'église. Le cadavre a été transporté à la morgue.
—M. Osméme Cartier qui a tenté, il y a quelques temps une action en dommages contre M. J. B. Rolland et fils, pour avoir été arrêté à domicile, a été condamné à payer à ces derniers, une somme de \$1,000.

EAU ET FEU! BIJOUTERIES

M. CURRAN fait observer qu'il ne s'agit pas d'un don, mais d'un prêt à la Com. de Hull de Québec. Il espère, toutefois, que le gouvernement s'occupera, dès que possible, de cette question de la dette pour le creusement du chemin de la Saint-Pierre.
L'appelle l'attention du ministre des travaux publics sur la nécessité de construire un pont sur le canal Lachine. Il a déjà appelé l'attention du gouvernement sur cette question, ajoute M. Curran, et espère qu'une somme suffisante sera portée aux estimations supplémentaires pour construire ce pont.

NOUVELLES CANADIENNES

SOMERSET—Le contrat pour l'érection de la nouvelle église du presbytère a été donné à M. Archambault, architecte de L'Assomption, au chiffre de \$33,000.
ISLAND BROOK—Le bureau de poste a été volé dans la nuit du 9 mai. Le bureau est tenu par M. R. H. Wilford, marchand de l'endroit. L'argent du tiroir de M. Wilford et une lettre chargée de \$70 ont été enlevés par les voleurs.
ROCKLAND—Les rails destinés au chemin de fer devant relier les carrières d'Ardoise au Grand-Tronc sont arrivés sur place. La compagnie des ponts dit "Dominion" a entrepris la construction du pont au fer sur le Saint-François. Ce sera un pont de douze pieds, ayant une travée légère de quatre arches de 110, 125, 135 et 150 pieds respectivement, reposant sur des arcs de bois rond remplis de pierres. Le pont sera prêt en septembre. Il y aura une voie d'évitement à environ cinq cents verges au nord de la traverse Walton, le long de la rivière et du chemin du Grand-Tronc.
LAC MEGANTIC—Elections des officiers de la société Saint Jean Baptiste, le 9 courant. En voici le résultat: Président, Dr A. Millette; vice-président, Antoine Roy; secrétaire, E. Bégin; trésorier, F. Charrier; commissaire-ordonnateur, A. Bégin; Comité de Régie: J. N. Thibaut, H. Garand, F. Picard, Jos. Moisan, A. Bégin, A. B. Gendreau, A. Duquette, O. Lemay, Simon Brousseau et Eustache Roy. Chapelain: M. l'abbé J. B. A. Cousineau.

Courrier de Montréal

—Le conseil-de-ville de Saint-Henri vient de visiter toutes les rues de la ville et a ordonné de faire les travaux d'assainissement nécessaires.
—Une assemblée générale de tous les boulangers de la ville, aura lieu samedi soir, à 8 h 30 heures au Hope Coffee House, pour affaires importantes.
—Un nommé Daniel Sullivan en passant sur les rails des chars urbains, hier, a fait un faux pas et s'est cassé une jambe. Il a été transporté à l'hôpital général.
—Gaspard Gauthier, garçon de 16 ans, occupé à décharger du charbon, hier, sur ses maïs, s'est cassé une main. On lui a passé ses blessures à l'hôpital Notre-Dame.
—Les pompiers ont été appelés, hier soir, vers 10 h 30 heures, à éteindre un incendie au coin des rues Saint-Joseph et Lamontagne. Dommages légers.
—À la prochaine réunion du conseil municipal de Saint-Lambert, on doit adopter des résolutions concernant l'incendie. Il est probable que l'on s'opposera à la levée.
—Les Ecoisais sont à préparer différentes soirées qui auront lieu dans le cours de l'été. Ils ont retenu les services de plusieurs artistes de talent qui feront les frais ces soirées.
—Vers neuf heures, hier soir, un enfant venant, enveloppé dans une gazette, a trouvé dans un hameau de Notre-Dame, le gardien de l'église. Le cadavre a été transporté à la morgue.
—M. Osméme Cartier qui a tenté, il y a quelques temps une action en dommages contre M. J. B. Rolland et fils, pour avoir été arrêté à domicile, a été condamné à payer à ces derniers, une somme de \$1,000.

EAU ET FEU! BIJOUTERIES

M. CURRAN fait observer qu'il ne s'agit pas d'un don, mais d'un prêt à la Com. de Hull de Québec. Il espère, toutefois, que le gouvernement s'occupera, dès que possible, de cette question de la dette pour le creusement du chemin de la Saint-Pierre.
L'appelle l'attention du ministre des travaux publics sur la nécessité de construire un pont sur le canal Lachine. Il a déjà appelé l'attention du gouvernement sur cette question, ajoute M. Curran, et espère qu'une somme suffisante sera portée aux estimations supplémentaires pour construire ce pont.

UN DRAME A MONTREAL

Lundi, vers onze heures et demie, les passants qui se trouvaient sur la Place d'Armes, furent étonnés d'entendre retentir tout à coup trois détonations successives.
En même temps un homme d'une trentaine d'années prenait la fuite, poursuivi par une jeune fille tenant à la main un revolver.
Le détective Cinq-Mars, qui se trouvait sur le perron de l'église Notre-Dame, s'élança aussitôt à la poursuite de la jeune fille et l'arrêta.
Elle ne fit aucune résistance, laissa tomber l'arme qu'elle avait à la main et se laissa mener à la voiture qui allait la conduire au poste en ne disant que ces mots: "Le lâche! le misérable!"
Pendant le trajet elle répéta plusieurs fois: "Deshonorez! mon enfant, mon enfant!"
Un poste central de police le sergent fit conduire à la chambre de détention où elle s'affaissa sur un sofa et resta sous la garde d'un gardien de la paix.
Un des reporters de LA MINERVE a obtenu de l'héroïne du drame qui venait de se passer, les renseignements suivants:
"Je me nomme Victoria Cohen, je suis âgée de 23 ans, mon père est relieur et demeure rue Crémieux, No 788, et j'appartiens à la religion israélite.
Jusqu'en 1884, j'ai toujours vécu heureuse, innocente et ne croyant qu'à bien.
Il y a deux ans environ, le malheur m'a fait rencontrer Herman J. Sheyer, celui qui j'ai tiré tout à l'heure trois coups de revolver. C'était un homme bien élevé, parlant bien, de bonne éducation. J'ai aimé, il me jura de m'avoir d'autre femme que moi et s'éleva par ses serments et ses protestations. Je l'ai aimé.
L'année dernière je devins mère. Ce que j'ai pleuré de larmes ne peut se dire. Deux heures après la naissance de mon enfant, Sheyer le prit, l'emporta et depuis lors, je n'ai pu savoir ce qu'il est devenu.
J'ai tenté il y a quelques mois, une action contre mon séducteur. Il est vrai que j'ai reçu de Sheyer cent dollars argent qui peut s'élever en tout à peut-être \$300, mais ce n'est pas de l'argent que je demande. Je demande un nom, je veux qu'il repare la faute qu'il a commise, je ne veux pas vivre déshonorée.
Déjà il y a huit jours j'avais rencontré Sheyer, je m'étais alors aussi un revolver et j'étais décidée à lui demander s'il voulait tenir les promesses qu'il m'avait faites, mais il m'échappa et disparut. Je n'avais nullement l'intention de le tuer, mais de lui faire peur.
Chaque fois que je l'ai vu depuis un an, il m'a toujours répondu d'un air ironique et il riait de mes pleurs.
Ce matin, je l'ai aperçu sur la Place d'Armes, je suis allée droit à lui et j'ai voulu lui parler. En me voyant il s'est retourné en riant et m'a dit: "Victoria, ne fais rien, j'ai peur de toi."
Alors, que vous dirai-je, j'ai perdu la tête, j'ai pris mon revolver et j'ai tiré au hasard, sans savoir si je pouvais l'atteindre.
J'ai été arrêtée aussitôt.
Victoria Cohen est une jeune fille, mais simplement, mais avec assez de goût. Four totes bijou elle porte une broche en argent.
Elle explique sa situation en pleurant, mais elle ne recrée pas ce qu'elle a fait.
"Je ne me plains de rien, de quoi peut-il se plaindre? Mais moi, que vais-je devenir? Libre ou prisonnière, je n'en suis pas moins déshonorée."
Elle dit au détective Naegeli:
"De grâce, ne dites rien à mon père, qu'il ignore tout. Pauvre père, il pourrait m'en mourir! Prévenez mon frère, il viendra me me blâmer, mais ne dites rien à mon père.
L'arme dont elle s'est servie est un petit revolver No 22, à 7 coups, qui ne peut atteindre le but qu'à une très petite distance. Les balles sont un peu plus grosses qu'un plomb.
Voici maintenant la version de M. Sheyer:
"Je ne puis vous dire ce que j'ai eu à offrir des sacqueries de cette femme. Je ne l'ai pas séduite, mais pour en finir, au plus tard que jeudi dernier, je lui ai offert \$300, comme je l'ai dit, mais elle ne voulait d'elle ne peut rien signer:
COUR SUPÉRIEUR, }
Montreal. }
Victoria Cohen, demanderesse, vs. Herman S. Sheyer, défendeur.
Récus du défendeur en cette cause la somme de \$300 dollars pour règlement de l'al de toutes réclamations de cette cause et est abandonnée par les présentes, et décharge complète est donnée au dit défendeur.
(Signé) VICTORIA COHEN, Demanderesse ci-dessus mentionnée, Montréal, 13 mai 1886.
Tout ce qu'à pu raconter Victoria Cohen est peut-être un roman très amusant, mais nous sommes certains qu'il y a eu quelque chose de plus que de la imagination.
Ainsi que mentionné plus haut, le revolver dont s'est servie la prisonnière est un petit calibre et bien qu'elle ait tiré le bout portant, les balles n'ont pu traverser le drap du paléto qui portait M. Sheyer. Les traces laissées par deux balles ont des déchirures incomplètes.
Le choc nerveux a été cependant si violent devant M. Sheyer à un instant étonnant, que son cœur a cessé de battre. On s'attendait hier matin à de nouvelles complications et à un procès scandaleux à propos de l'affaire Cohn-Sheyer.
Les amateurs de sensations émuantes ont été déçus.
Mlle Cohn a été arrêtée lundi soir à aller passer la nuit chez Mme W. Alder, rue Sainte-Élisabeth, où elle resta jusqu'à hier matin sous la garde de deux gardiens de la paix.
Hier matin à dix heures, elle a été traduite devant le tribunal de police, où elle défendit la déposition de Sheyer, mais ce n'est qu'à fait produire le certificat suivant:
Mardi matin, 18 mai 1886.
M. Sheyer était très nerveux, hier soir, et a dû prendre de la morphine pour dormir de sorte que ce matin, il n'a pu se lever. Ses idées ne sont pas claires et conséquemment je crois devoir certifier qu'il ne peut facilement comparaître en cour aujourd'hui.
A. T. BROUSSEAU, M.D.
En attendant que Sheyer puisse comparaître devant la cour, pour donner sa déposition, Mlle Cohn a été remise en liberté hier matin, en payant, douze mois de garde à la paix pendant six mois.
L'absence de Sheyer a été interprétée par beaucoup de monde comme un refus de poursuivre l'affaire.
Mlle Cohen a reçu nombre de visites et de personnes la blâmant de la faute qu'elle a commise.
Ses amis prétendent que l'affaire se finira pas là et qu'un nouveau scandale, plus grave encore, pourrait bien éclaïrer d'un jour à l'autre.
Pour le moment toutes poursuites judiciaires semblent être suspendues.

DECES

En cette ville, hier, le 19 Mai courant, à l'âge de 83 ans, Rose Larocque, épouse de feu Louis Lanier.
Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant; le convoi partira de la maison de M. Dagenais No 149, rue Nelson à 8 heures du matin pour se rendre à l'église Ste Anne où le service aura lieu.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EAU ET FEU! BIJOUTERIES

M. CURRAN fait observer qu'il ne s'agit pas d'un don, mais d'un prêt à la Com. de Hull de Québec. Il espère, toutefois, que le gouvernement s'occupera, dès que possible, de cette question de la dette pour le creusement du chemin de la Saint-Pierre.
L'appelle l'attention du ministre des travaux publics sur la nécessité de construire un pont sur le canal Lachine. Il a déjà appelé l'attention du gouvernement sur cette question, ajoute M. Curran, et espère qu'une somme suffisante sera portée aux estimations supplémentaires pour construire ce pont.